



Assemblée Générale

Samedi 12 Juin 2021

à Parçay-Meslay



Procès Verbal

**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du Comité
d'Indre & Loire de Tennis de Table
tenue le Samedi 12 Juin 2021
à la Maison des Sports de Parçay-Meslay

(56^{ème} Assemblée Générale)**

Pointage des Associations et vérification des pouvoirs

41 Clubs sur 55 sont représentés. Ces 41 Clubs représentent 135 voix sur 169.

LISTE DES CLUBS PRESENTS

04.37.0001 – RS ST CYR SUR LOIRE	représenté par Mr TERRIEN Bruno
04.37.0002 - 4S TOURS TT	représenté par Mr DELARUE Jean-Luc
04.37.0004 – CES TOURS	représenté par Mr BARTA Claude
04.37.0011 - ASTT ESVRES	représenté par Mr ROUSSELET Philippe
04.37.0013 – TT BLERE VAL DE CHER	représenté par Mr SOMMERIA Jérôme
04.37.0015 – PPC MARTINOIS	représenté par Mr DESGRANGES Gilles
04.37.0024 - US RENAUDINE TT	représenté par Mr PILON Cédric
04.37.0030 - ASPTT TOURS	représenté par Mr GUILLEMAIN JC-Claude
04.37.0033 – US CHAMBRAY LES TOURS	représenté par Mr RABOUILLE Alain
04.37.0038 - USE AVOINE-BEAUMONT	représenté par Mr CHILON Jean-Paul
04.37.0102 - AC AMBOISE	représenté par Mr MAILLET Mikael
04.37.0151 - CS LA MEMBROLLE	représenté par Mr ANGENON Nico
04.37.0167 - US LA RICHE	représenté par Mr MARTINEAU Frédéric
04.37.0183 - AS FONDETTES	représenté par Mr COLLIN Vincent
04.37.0269 – ST AVERTIN SPORTS	représenté par Mr MARQUET Jean-Luc
04.37.0284 – RC BALLAN	représenté par Mr BORDY Geoffrey
04.37.0289 – AS SAVONNIERES TT	représenté par Mr AMARGER Gilles
04.37.0349 – TT MONTS ARTANNES	représenté par Mr ALDRIN Julien
04.37.0439 – ES LA VILLE AUX DAMES TT	représenté par Mr LANDON Philippe
04.37.0442 – ATT AZAY SUR CHER	représenté par Mr ROULLAIS Christophe
04.37.0464 – TT PARCAY-MESLAY	représenté par Mr FRANCOIS Yannick
04.37.0465 - TT BENAISIEN	représenté par Mr LENGRAND Jean-Pierre
04.37.0478 – AS VERETZ TT	représenté par Me PILFERT Frédérique
04.37.0498 – LARCAY TT	représenté par Mr BOURDILLEAU Thierry
04.37.0533 – ES DU RIDELLOIS TT	représenté par Mr FOUCAULT Charles
04.37.0548 – BEAUJARDIN BCT	représenté par Mr MICHALLON Pierre
04.37.0549 – US GENILLE TT	représenté par Mr FAICHAUD Jérôme
04.37.0566 - TT JOUE-LES-TOURS	représenté par Mr DUTOUR Gérard
04.37.0596 – ATT LANGEAIS CINQ MARS	représenté par Mr LASCOLS Fabien
04.37.0608 - PL PAUL BERT TOURS	représenté par Mr VIAL Gérard

04.37.0637 – ES OESIENNE TT
0437.0656 - TT SAINT GENOUPH
04.37.0669 – CP VEIGNE
04.37.0681 - AS LUYNES TT
04.37.0682 - TT METTRAY
04.37.0694 - TT CORMERY TRUYES
04.37.0698 – TTC DU LOCHOIS
04.37.0708 – ASC BNP TOURS
04.37.0723 – CORPO 37
04.37.0724 – ASTT CHEMILLE SUR DEME
04.37.0730 – STE CATHERINE DE FIERBOIS

représenté par Mr LARREGARAY
représenté par Mr HARDOUIN Michel
représenté par Me CHEVALIER Julie
représenté par Mr ROCHON Jean Pierre
représenté par Mr LERIDON Christian
représenté par Mr BOURDIER Pascal
représenté par Mr CREPIN Jean-Charles
représenté par Mr BARTA Claude
représenté par Mr COUFY Laurent
représenté par Mr MAUCOURANT Philippe
représenté par Mr GAMBIE Jérôme

LISTE DES CLUBS EXCUSES

04.37.0132 – TT CHINONNAIS
04.37.0396 –ES AMBILLOU
04.37.0583 – AP ABILLY
04.37.0691 – ATT ST ANTOINE DU ROCHER
04.37.709 – TT SEMBLANCEEN

Liste des Clubs Non Excusés :

04.37.0146 AS MONTLOUIS/LOIRE – 04.37.307 STE MAURE TT – 04.37.0346 US
VERNOU/BRENNE – 04.37.0425 ASTT CASTELVALERIE – 04.37.0615 TT BOUCHARDAIS –
04.37.0625 ST MICHEL TT – 04.37.690 AP ST SENOCH – 04.37.0731 ASTT DU NAIS



1 – Carnet noir

Une minute de silence pour Jacques SECRETIN, Jean BERGER, Didier CAILLET, Pascal BOISROME et Jean-Paul FASILLEAU.

2 – Adoption PV AG 2020

Adopté à l'unanimité.

3 – Election complémentaire

41 clubs présents sur 55. Cela représente 135 voix sur 169.

5 clubs excusés : TT Chinonais, ES Ambillou, AP Abilly, ATT St Antoine du Rocher, TT Semblancéen.

2 candidats démissionnaires Jean-Yves KOPKA et Gilbert WILLERVAL. Il reste donc 4 postes masculins pour nos 3 candidats

Fabien Chapelle élu avec 131 voix

Martial Buzon élu avec 121 voix

Vincent Féty élu avec 126 voix.

4 - Intervention Président

Après une saison 2019-2020 qui n'a pu aller jusqu'à son terme et une saison 2020-2021 largement tronquée et des frustrations de ne pouvoir pratiquer le Ping, l'horizon semble s'éclaircir même s'il faut rester prudent car rien n'est gagné.

Les conditions sanitaires et notamment le développement de la vaccination doit nous permettre de rester optimiste tout en raison gardée.

Comment cette période a été gérée par le Comité ?

Les objectifs étaient de maintenir les contrats de travail de nos trois salariés et d'être prêt à faire jouer sous quelque forme que ce soit au fil des autorisations de pratique dictées par le gouvernement.

Ma démarche principale a été d'assurer une veille sur les différentes aides mises en place par l'Etat et de vérifier l'éligibilité du Comité à celles-ci.

Ainsi depuis le début de la crise sanitaire nous avons sollicité et obtenu les mesures suivantes :

- Indemnités journalières Sécurité Sociale au titre des gardes d'enfants = **1250 €**
- Indemnité Activité partielle = **18600 €** (au 30/04/2021. Mai en cours d'instruction pour **1208 €**)
- Aides de l'Urssaf sur exonération d'une partie des charges patronales, et une aide au paiement des charges patronales = **7217 €**
- Fonds de solidarité de l'état pour compenser la baisse de chiffres d'affaires de décembre 2020 à avril 2021= **30700 €**
- Aide de l'état pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire géré par France Active, d'un montant de = **5000 €**
- Obtention d'un prêt organisé par la Région centre, géré aussi par France Active, pour un montant de = **15000 €**. Seul ce prêt est à rembourser sur 5 ans avec un différé de deux ans ce qui correspond à 5000 € à rembourser en 2024-2025 et 2026.

Pour les deux derniers montants (20000) ceux-ci sont affectés directement à la constitution de fonds propres à destination du paiement des charges de salaires.

Il reste un montant de **57000 €** qui permet de compenser entre autres le manque de recettes lié à la baisse du nombre de licenciés et de l'activité courante du Comité. Ces dispositions ont été mises à profit comme vous en avez été informé, pour déterminer par le Comité directeur, un plan de la relance de notre activité.

Une première mesure concernant la saison actuelle par le remboursement d'une partie des engagements, à charge pour chaque club de les répercuter comme il le souhaite à ses adhérents. La deuxième concerne une ristourne tarifaire sur la part du Comité sur les licences traditionnelles

et sur les engagements par équipes toutes catégories. Cette dernière mesure doit également permettre à chaque club d'adapter sa tarification pour encourager le retour dans les clubs.

A ces mesures il convient d'y ajouter les mesures prises par la Ligue du Centre réalisées dans la même volonté de relance de l'activité.

En complément de ces dispositions il appartient à chaque Club de prendre les mesures qui lui semble le plus approprié pour favoriser le retour de leurs adhérents. Ainsi il est possible de choisir de rembourser tout ou partie du montant de l'inscription de vos adhérents. Je vous informe que si c'est une option que vous choisissiez vous pouvez dans ce cas proposer à vos adhérents qui verse de l'impôt sur le revenu de renoncer à ce remboursement pour en faire don au club et bénéficier de 66% de réduction d'impôt du montant abandonné. Dans ce cas le montant remboursable ne peut être constitué que de la partie cotisation du club, en dehors des montants correspondant aux parts des licences Fédérales, Régionales et Départementales qui n'appartiennent pas au Club. Un tel choix doit être décidé avant la fin de la saison en cours.

Des présentations de ce système sont présents sur le site Fédéral, ainsi que sur le site du CROS. Je me tiens à votre disposition si vous avez des questions sur ce sujet.

Le deuxième objectif du Comité était de faire pratiquer dès que cela a été possible, ce qui a permis de reprendre un peu d'actions de mi-décembre à fin mars, puis depuis le 19 mai. Selon la stricte application des consignes gouvernementales et des décisions locales, Maxime a assuré des missions sur la détection et l'accompagnement des clubs référents et interventions au Pôle espoirs, Christian a pu reprendre les interventions dans les clubs pour les mineurs et mettre en place des cycles de découverte en milieu scolaire. Dans ce dernier contexte le Comité a signé une convention avec l'UGSEL pour des interventions lors de la prochaine saison au sein des écoles privées qui le souhaitent. A noter que toujours dans le cadre du plan de relance, les différentes organisations, stages, regroupement, animations de cette fin de saison sont totalement gratuites.

Je profite de mon intervention pour évoquer le Comité Directeur et l'absence de féminines au sein des commissions. Je lance donc un appel aux mamans, joueuses, dirigeantes, de nous rejoindre et travailler avec nous et vivre une belle aventure humaine au service de la cause pongiste. Oui Mesdames, vous avez toute votre place au sein du Comité et avez un véritable rôle à jouer. Contactez-moi ou un membre du Comité si vous hésitez encore à nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous échangerons sur notre rôle.

Les perspectives actuelles si elles sont confirmées vont dans le sens d'une reprise normale en commençant par le renouvellement de l'adhésion de vos clubs, la mise en place des solutions d'accueil de vos adhérents au plus tôt et au plus vite et relancer l'activité qu'elle soit de loisirs ou de compétitions.

Nous vivons depuis plus d'an, une période inédite, cassant nos repères et impliquant parfois des relations tendues et difficiles. Je souhaite que nous nous tournions résolument vers l'avenir pour qu'ensemble nous réussissions la reprise de notre activité en mettant en œuvre tous les moyens, chacun selon ses possibilités, pour retrouver une activité sportive motivante et salubre.

Nous aspirons tous à profiter de congés pour retrouver de la sérénité aussi je vous souhaite de bonnes vacances, sans oublier de rester attentif encore aux gestes barrières que nous connaissons tous et auxquels s'est ajouté la vaccination.

Bonnes vacances à Tous.

5 – Compte-rendu financier

Amies, amis pongistes, bonjour.

C'est un plaisir de se retrouver, après cette longue période d'inactivité sportive. J'espère qu'aucun d'entre vous ou proches n'a été victime de cette pandémie.

*Comme vous l'avez constaté le résultat de cet exercice est fortement bénéficiaire par un compte de résultat positif de **38 822.52 €**. (formidable ! non ...)*

Comment cela se produire ?

Ce n'est pas par le fruit de nos activités, mais ce sont les aides que nous avons pu obtenir grâce à l'action de notre président Gérard Dutour que l'on peut féliciter pour son investissement dans son souci de préserver les postes de nos (et vos) salariés et d'assurer un certain niveau de fonds associatifs. Ce qui se traduit par près de 25 000 € de Fonds de solidarité Covid, 16 600 € d'activité partielle, 5 000 € de Uess, sans compter le prêt de 15 000 € remboursable (ce dernier ne contribue pas au résultat mais participe au passif du bilan)

DEPENSES

- *Les charges liées au personnel (qui représentent 77 % contre 67 % du total des dépenses)^o ont baissées d'environ 30 %.baisse suite à l'allègement des charges salariales, notamment URSSAF et de l'indemnité d'activité partielle.*
- *Les dépenses de fonctionnement récurrentes sont contrôlées au mieux.*
- *Les frais de copies ont pratiquement disparues suite abandon du contrat de maintenance du photocopieur.*
- *Les dépenses hors « personnel » montent à 20 000 € contre 41 500 € exercice précédent.*

RECETTES

- *Répercussion sur la baisse du nombre de licences env.30 % - 13 400 €*
- *Remboursements au prorata des droits d'inscription aux championnats par équipes et critérium fédéral . pour - 15 000 €*
- *Les subventions sont à peu près équivalentes (la fin du cap asso reçue en 2019.2020).*
- *La non activité des vacances d'hiver et de printemps réduit nos recettes sur stages.*
- *Les interventions dans les clubs sont toutefois honorables malgré la situation vécue.*
-
- *Mesures COVID : Les tarifs ,seulement pour 2021/2022, – 50 % sur les licences traditionnelles et 50 % sur les divers championnats env. 25 000 € dénote de notre volonté de vous venir en aide et vous permet d'en répercuté le coût auprès de vos adhérents*

Il n'est pas facile d'agir sur les dépenses, certaines restant difficilement compressibles, elles révèlent l'activité et vitalité de notre Comité .

Les recettes, c'est vous qui les apportez par le biais de vos adhérents et participations aux diverses compétitions et manifestations, et vous jugerez par vous-même l'importance de régler sans délai ce qui vous est demandé –certains sont diligents mais d'autres....-Il est vrai que la situation n'a pas aidé.

RAPPELS :

Tiers prévisionnels, reliquats, prestations entraîneurs CILTT, sont à m'adresser directement ou à régler par virement . Les ré-affiliations, inscriptions de stage, mutations et autres, appliquez ce qui est précisé dans la circulaire ou sur la facture.

Régulièrement, certains clubs dépassent largement les dates butoirs de paiement des tiers prévisionnels (30/09.30/10.30.11), reliquat, prestations.

*Lors de votre ré-affiliation, veillez aux bonnes coordonnées (téléphone, portable, adresse courrier et **mail**) de votre trésorier et signalez toute modification en cours de saison.*

Je laisse la parole aux « vérificateurs aux comptes », qui vont vous donner le résultat de leur contrôle.

Bonne fin d'après-midi , nous nous retrouverons lors de la réunion de rentrée des clubs le 13 septembre

LARDEAU MICHEL.

6 – Rapport des commissaires vérificateurs

Philippe Maucourant, seul présent, valide les comptes du Comité 37 TT.

7 – Approbation du CR financier

Question de T. Desmée, secrétaire du Club La Riche : le Comité a-t-il estimé le pourcentage de chômage partiel durant la période COVID-19 ?

Pas précisément, nous pouvons chercher les résultats. Un doute sous-jacent de la part de M. Desmée par rapport au fait qu'il n'y aurait pas eu d'activité avec les clubs. Le Comité, dès qu'il était en mesure de le faire, continuait son activité par le CTD sur la détection, les jeunes du Pôle, les élites régionales en droit de s'entraîner et par l'ATD qui organisait des entraînements dans les clubs pour les jeunes ou de la découverte du Ping dans les écoles.

1 vote CONTRE du club de La Riche. Adopté à la majorité.

8 – Affectation du compte de résultats au « report à nouveau »

POUR à l'unanimité.

9 – Budget prévisionnel et vote

Pour la première fois et compte tenu de la situation actuelle, c'est un budget prévisionnel qui vous est proposé. Celui-ci repose sur le même nombre de licenciés que cette saison 2020-2021, soit un maintien de -30% par rapport aux chiffres d'avant le Covid 2019-2020. De même ce budget tient compte du montant financier des mesures décidées en avril dernier pour relancer l'activité pongiste sur le département. Nous avons également tenu compte d'une reprise « normale » de nos actions et notamment sur les offres de stage, et les interventions de Christian dans les Clubs.

Concernant les dépenses si le poste Rémunération du Personnel est incompressible, nous avons dû également maintenir une partie des charges administratives dont la réduction est plutôt difficile. Nous sommes restés modérés sur la partie concernant le fonctionnement et la promotion qui sera adaptée selon les possibilités de mettre en place des actions de promotion, de développement et d'animation favorisant le retour des pongistes dans vos Clubs. De même un budget pratiquement dans la normalité concernant le poste des récompenses. Nous le ferons évoluer au fil de la saison compte tenu des réalisations possibles et autorisées le cas échéant.

Concernant la tarification, autres mesures prises, il s'agit bien d'une réduction de 50 % des tarifs déjà évoqué, uniquement sur la saison 2021-2022, et dans l'objectif de faire revenir ou venir les adhérents dans les Clubs. Ce n'est pas un changement de tarif mais une mesure de ristourne ponctuelle.

Ce budget ne pourra évoluer que favorablement dans la mesure où tous les acteurs c'est à dire les Clubs (vous !) se mettent en ordre de marche pour localement, selon vos possibilités, offrir à nouveau la pratique attendue par tous les futurs adhérents. Les différentes instances Fédérales, Régionales et départementales ont joué leurs rôles. Aux clubs maintenant de passer à l'action pour ceux encore frileux, ou à confirmer pour ceux qui ont maintenus ou commencés récemment des actions de reprise.

1 ABSTENTION du club de Bléré. Adopté à la majorité.

10 – Rapport de gestion du Secrétaire général

Les statistiques sur les licences :

Durant ces 4 dernières saisons, l'effectif est de :

2017-2018 : 1847 tradis + 1431 promos = 3278 + 1630 événementielles = 4908 licences

2018-2019 : 1874 tradis + 1372 promos = 3245 + 2901 événementielles = 6147 licences

2019-2020 : 1923 tradis + 1522 promos = 3445 + 3139 événementielles = 6584 licences

2020-2021 : 1521 tradis + 906 promos = 2427 licences soit -21% de TRADI et -40% de PROMO ou près de -30% au global.

Tableau des effectifs licenciés par catégorie :

	Poussins M D	Benjaminins M D	Minimes M D	Cadets M D	Juniors M D	Seniors M D	Vétérans M D	Total M M+D	D
Promo	101 31	124 35	152 23	79 12	26 3	55 19	193 53	730 906	176
Traditionnels	26 7	70 9	139 13	149 13	105 16	298 34	580 62	1367 1521	154
Tous types	127 38	194 44	291 36	228 24	131 19	353 53	773 114	2097 2427	330

Nous vivons une crise sanitaire importante depuis mars 2020. Chacun de nous a pensé que nous pouvions reprendre notre activité pour la saison 2020-2021 mais malheureusement à la mi-octobre 2020 tout a été gelé à nouveau. Seuls les jeunes « élites », les sections sportives, les professionnels et les handi ont pu profiter des salles spécifiques. Les autres, adultes en majorité, ont ressenti un manque, de la frustration. Certains ont reproché au Comité de ne rien faire, d'autres de faire trop peu. Le Comité avait comme objectif principal le maintien des contrats salariés pour une relance de l'activité. Il a voté des mesures financières pour aider les clubs dans ce plan de relance, tout comme l'ont fait la Ligue et la Fédération. Les techniciens ont travaillé sur leurs domaines respectifs. Christian Vivet a fait de nombreuses animations dans les écoles avec l'aide de bénévoles des clubs situés à proximité. Ce sont peut-être des enfants que vous retrouverez dans vos clubs. Enfin, certains clubs ont été créatifs avec des animations en ligne, en extérieur.

Le nombre de clubs affiliés est de 55.

La dématérialisation :

Le licencié en a ainsi la maîtrise (consultation, modification, impression).

ATTENTION : La saisie du lieu et du nom de naissance sont nécessaires dans le cadre des directives de contrôle d'honorabilité demandées par le ministère des Sports.

Par lieu de naissance, il convient d'indiquer le code postal et le nom de la ville, informations obligatoires pour les créations de licences (tous types de licence) pour les personnes majeures à la date de saisie de la création de licence. Pour les personnes nées à l'étranger, il convient d'indiquer le code postal du pays et le nom du pays.

Dématérialisation des transferts et mutations ; la demande est faite en ligne par les clubs et l'organisme concerné les valide en ligne.

Dématérialisation de l'abonnement à Ping Pong Mag

Dématérialisation de la ré-affiliation

Dématérialisation de la feuille de rencontre avec GIRPE.

Point pratique :

Pour la demande de licence par internet :

- Le nom de famille est en MAJUSCULES sans accent ni trait d'union
- Le prénom est en MINUSCULES (sauf la 1^{ère} lettre) sans accent ni trait d'union.

Le règlement médical :

Les JEUNES joueurs(ses) peuvent participer sans aucun surclassement, aux épreuves individuelles et par équipe organisées dans la catégorie supérieure à la leur.

Les POUSSINS(NES) ne peuvent pas participer aux épreuves JUNIOR et SENIOR.

De plus, le volume de compétitions doit être adapté au jeune âge des joueurs(ses).

Le certificat médical :

Le certificat médical est OBLIGATOIRE à la 1^{ère} licence et il est valable 3 ans dans le sens où un certificat médical ne peut pas être utilisé pour plus de deux renouvellements successifs de licence. Ainsi, le licencié peut

fournir pour les deux années qui suivent, une ATTESTATION à condition de répondre NON à tous les items du questionnaire de santé.

Une vigilance est à observer pour la catégorie VETERAN.

Un décret n° 2021-564 du 7 mai 2021 est passé pour les jeunes mineurs ; un questionnaire de santé rempli par eux, confirmé par leur représentant légal qui reste confidentiel, suffit à condition d'avoir répondu NON à tous les items. Le licencié fournit alors au club l'attestation adéquate sinon un certificat médical.

Organisation :

Le Comité se réunit en Comité de Direction (CODIR) une fois par mois pour dresser des bilans sportifs, analyser certaines problématiques, débattre sur des idées de développement, valider des décisions collégiales, des calendriers sportifs. Pour chaque réunion, un compte rendu est rédigé et mis en ligne à la connaissance de tous. Durant cette saison, les CODIR ont eu lieu en visio, COVID oblige.

Les missions du Comité consistent à promouvoir le tennis de table, à aider les clubs à trouver des pistes de développement pour ceux qui le souhaitent, être présent du mieux possible lors de manifestations des clubs.

Jean-Luc DELARUE

Question sur auto-questionnaire santé. Il est disponible sur le Site du Comité.

Question sur SPID2. Mise à disposition à la mi-juillet 2021. Prévoir sauvegarde des données sur ancien système.

Tarifs mutation : disponibles sur Site de la Ligue CVL.

11 – Rapport des responsables de commissions, CTD, ATD

BILAN D'ACTIVITES DU C.T.D.

Une saison tronquée par la crise sanitaire qui a contraint chacune et chacun à revoir ses ambitions que ce soit pour la compétition, l'animation et la formation.

FORMATION

Malheureusement cette année est la 1^{ère} où une formation fédérale ne peut se tenir sur le territoire tourangeau faute de participants, liée aux craintes de la situation à ce moment-là.

Une formation d'Animateur Fédéral a réussi à voir le jour en visio-conférence durant la 2^{ème} phase avec 5 participants des comités 18 et 41.

Pas de formation Entraîneur Fédéral pour cette saison.

DETECTION

Toutes les compétitions du niveau départemental au national ont été annulées mais des actions d'entraînement ont tout de même pu voir le jour.

- Stage détection du 19 au 21 Octobre 2020
- Stage détection du 21 au 23 Décembre 2020
- Journée d'entraînement le Samedi 29 Mai 2021
- Stage Inter-Départemental détection les 26 et 27 Juin 2021

Entraînement hebdomadaire pour les jeunes listés au Plan de Performance Fédéral (PPF) de Novembre à Mai durant les périodes de confinement et fermetures.

ELITE DÉPARTEMENTALE

- *Un groupe de 35 joueurs a été identifié par la commission espoirs 37 afin de proposer aux meilleurs jeunes d'Indre et Loire (non sélectionnés sur les stages Ligue) une diversité dans leur planification annuelle, une harmonisation et mutualisation de l'entraînement afin de renforcer et améliorer leur entraînement individuel.*
- *Stage du 26 au 29 Octobre 2020*
- *Stage du 28 au 30 Décembre 2020*
- *Stage 5 et 6 Juin 2021*

SECTIONS SPORTIVES / POLE ESPOIR-FRANCE :

*Entraînements hebdomadaires sur le centre d'entraînement de Joué Lès Tours (St Gatien)
Entraînement hebdomadaire sur la classe à horaires aménagées d'Avoine (Collège Becquerel)
Entraînements hebdomadaires sur la section d'entraînement à la 4S Tours (Notre Dame La Riche)
Entraînement hebdomadaire au pôle Espoir/France de Tours*

COMPETITIONS :

- ❖ *Mini Com's et Euro Mini Champ's annulés*
- ❖ *Un seul tour de Critérium Fédéral a pu être réalisé*
- ❖ *Championnats de France Benjamins à Juniors 2020 réalisés entre Mai et Juin 2021*
- ❖ *Championnats de France Benjamins à Juniors 2021 prévus en Octobre 2021*
- ❖ *Un Open Jeunes d'Indre et Loire est prévu les 12 et 13 Juin 2021*
- ❖ *Action à définir le Samedi 19 Juin 2021*

PING SANS FRONTIERES :

Distribution des bacs de collecte auprès de clubs identifiés afin de récupérer les revêtements de Tennis de Table d'après l'Opération « des plaques pour tous » avec le soutien de Cornilleau.

*USE Avoine Beaumont
RS St Cyr sur Loire
TT Joué Lès Tours
4S Tours
TT Monts Artannes
St Avertin Sports
AC Amboise
CD 37*

Prenez soin de vous et retrouvons-nous rapidement dès Septembre 2021 sous de meilleures vibrations pongistes !

Bon été

Maxime CHILON

BILAN D'ACTIVITES DE L'A.T.D.

A l'offensive face au Covid 19

Cette saison a été encore particulière en raison des conséquences de la pandémie qui nous a touchée. Néanmoins, je ne suis resté inactif afin de continuer l'entraînement et la promotion de notre activité. Pour moi, Covid 19 rime avec :

C comme Contacts avec différents partenaires dans le but de signer des conventions de partenariat avec l'Education Nationale, l'Usep, l'Ugsel, l'Ufolep, etc... Des réunions en visio avec les membres du Comité Directeur, l'Equipe Technique Régionale, La Ligue et la Fédération Française.

O comme Offensive dans le milieu scolaire avec à la date du 31 mai 67 classes et 1571 élèves d'écoles publiques, privées et cycle Usep initiés à la pratique de notre activité, 15 écoles étant encore à venir. Objectif : Battre 2019 enfants tous !

V Comme Volonté de faire connaître notre sport auprès de différents Accueils de Loisirs (Truyes, Loches, etc.)

I Comme Interventions dans les clubs sur les mois de septembre, octobre, janvier, février, avril, mai et juin. Cette saison 12 clubs ont sollicités l'aide du Ciltt, Maxime et moi ayant entraînés jeunes et adultes.

D comme Développement avec la mise en place de stages et soirées lors des vacances de la Toussaint et de Noël, de plateaux pour les jeunes, des entraînements pour les adultes, des articles dans la Nouvelle République mais aussi un travail pour la saison 2021/2022.

La saison prochaine arrive à grands pas avec un programme très chargé :

- *Des stages, des soirées d'entraînements à chaque vacance pour les jeunes et adultes*
- *Une participation à la première caravane d'été du Conseil Départemental (Loches, Bourgueil et Château-Renault) + 3 animations (Montbazou, Family Park et château de l'Islette à Azay-le-Rideau)*
- *Des entraînements dans les clubs avec encore plus de demandes, 16 clubs sollicitant l'aide du Ciltt*
- *Une intervention en milieu scolaire très importante dans les écoles publiques et privées sur tout le Département avec des cycles, journées de découvertes, journées spéciales avec champions, etc.*
- *L'organisation de plateaux pour la fidélisation de nos pratiquants*
- *La volonté de promouvoir le sport féminin*
- *Une intervention en milieu carcéral à la Maison d'Arrêt de Tours*
- *Une journée spéciale handicap à Azay-le-Rideau*
- *Des animations dans les villes, les accueils de loisirs, etc.*
- *Des manifestations avec des champions*

Objectif : du ping partout pour tous !!!!

Je terminerai mon rapport en ayant une pensée très forte pour notre Champion et ami Jacques Secrétin, notre Maître à tous, qui nous a quittés trop vite et qui est venu souvent en Indre et Loire, la dernière fois à Truyes. Merci Jacques !

*Je vous remercie de nouveau pour votre accueil et votre attention.
Bonne saison 2021/2022*

Christian VIVET

Question du club La Riche qui estime trop court le délai d'inscription des équipes. Réponse faite par Philippe Landon, responsable commission sportive.

Question du club de Bléré : doit-on engager des équipes dans le flou au risque de les désengager ?

Remarque du club de St Cyr sur Loire qui estime ne pas pouvoir prévoir le nombre de joueurs à engager.

Remarque du club de Langeais-Cinq Mars qui affirme ne pas voir les joueurs avant septembre.

Remarque du club de Fondettes qui veut bien réengager sans savoir si les joueurs se réengageraient.

Réponde de Claudie Bonneau, secrétaire administrative du Comité : il est plus facile d'enlever des équipes que d'en rajouter, même si cela représente un énorme travail pour recomposer les poules pour le Comité et souvent dans des délais tardifs et courts.

12 – Intervention des personnalités :

Jean-Paul Chilon, Président de la Ligue CVL

Il a fallu improviser, s'adapter face à la crise.

Création d'un Groupe COVID-19 en août 2020 dont les Comités, pour s'interroger sur les programmes sportifs, ... L'activité des Pôles a continué. Organisation de Webinaires en visio pour informer sur les aides financières possibles, thématiques sur formation dirigeants, arbitres, visio pour le maintien de l'activité physique. Maintien du lien avec les clubs, les comités.

Pour l'aspect financier, on n'achète pas une prestation, on adhère à des valeurs associatives.

6 € de remise sur la partie Ligue de la licence Traditionnelle.

Il faut continuer de travailler avec les écoles, les scolaires en relation avec la FFTT.

Jocelyn CONZETT, Secrétaire du Comité départemental des Médaillés Jeunesse et Sports

Il estime que le Comité a très bien géré la crise, la reprise.

Les Médaillés J&S est là pour mettre à l'honneur des bénévoles. Les dirigeants de club peuvent proposer des bénévoles actifs. Il y a 5 délégués de secteurs sur le 37.

Alain JAHAN, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif

Se sent en parfaite harmonie avec les paroles de JP Chilon.

Il explique que notre AG est de bonne facture. Fait à nouveau hommage à Jacques Secrétin par qui le Tennis de Table est connu et reconnu.

Il souligne à grand trait le plan de relance mis en place. Il explique que les clubs doivent travailler durant l'été, aller à la pêche aux adhérents.

Félicitations à Christian Vivet pour son travail auprès des écoles.

Son engagement : aller vers les comités sportifs pour connaître leurs besoins, savoir sur quel niveau ils ont sur l'olympisme. Dans son équipe il a des personnes de l'UNSS, USEP pour travailler avec les écoles.

Le CDOS ne s'ingère pas dans la partie technique mais il a un programme de formation pour les dirigeants, en l'occurrence TRESORIER. Il est habilité à produire des feuilles de paie.

L'olympisme : Projet « La Caravane des Jeux » sur Loches, Bourgueil et Chateau-Renault en association avec le Conseil départemental. Le Tennis de Table a répondu présent sur les 3 communes.

Présence du CDOS à Sport'ouvertes le 12/09/2021. Le Tennis de Table y aura un périmètre dédié.

Construction du CPJ (Centre de Préparation des Jeux) avec la Ville de Tours pour accueillir les délégations étrangères qui viendraient s'entraîner en Touraine.

13 – Clôture de l'AG à 16h45

Tours, le 12 juin 2021

Le Secrétaire Général

Jean-Luc Delarue

